

Pierre Henry

L'homme est peut-être secret. Ou pudique. Parler de sa vie privée lui coûte. Alors il élude, et se fait plus disert sur le sujet dont il est expert : les migrations. À l'heure où la France, qui doit transcrire dans son droit des directives européennes en vue d'une harmonisation, s'approprie à modifier en juillet son droit d'asile, Pierre Henry, 58 ans, volontiers pédagogue sur une question trop instrumentalisée, explique les piliers rêvés de la réforme. D'abord, la simplification d'accès à la procédure. Ensuite, l'amélioration de l'accueil et de la qualité de la décision, en vue d'un moindre rejet des demandes de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) – chaque année en France, 55 000 demandes de droit d'asile sont déposées, et 11 000 étrangers obtiennent le statut. Enfin, la réduction des délais. « Si l'obtention d'une réponse définitive arrivait au bout d'un an, ce serait formidable », note le directeur général de France terre d'asile (FTA), à ce poste depuis 16 ans. Aucune illusion pourtant, de la part de celui qui s'inscrit résolument à gauche et juge « l'atmosphère apaisée » depuis le départ de Nicolas Sarkozy, sous le règne duquel « les étrangers étaient stigmatisés dans l'espace public ». « Je suis très inquiet car Bercy, qui donne le la, a déjà écrit la réforme, admet-il. Un modèle économique de destruction de la solidarité est à l'œuvre. Dans le secteur, il y a toujours moins de moyens mis dans l'accompagnement des immigrés. »

Dans son bureau lumineux, l'homme réputé charismatique évolue, décontracté, près de plantes florissantes et de statuette africaines. On sent ce grand voyageur épris d'ailleurs. De Sud. Pourtant, il est né ici, dans le XVIII^e arrondissement de Paris, y travaille et y habite. Il n'y a pas vécu sa jeunesse. Quand il se livre, à reculons, il évoque des origines modestes. « Né de père inconnu » et d'une mère employée, d'abord prénommé Marcel, il a été mis en pension « de 1 an à 15 ans, en Haute-Marne ». Placé en nourrice « chez une dame analphabète, mais officiant comme infirmière au village de Donjeux ». De ce « parcours solitaire », de cet univers étriqué, sont nées sa « soif de découverte », son envie d'explorer le monde « au-delà des collines ». Et son engagement au côté des plus défavorisés, imprégné de « valeurs d'entraide ». Mais il s'est fait tout seul. Après le lycée à Provins, en Seine-et-Marne, il a travaillé pour payer ses études : licence de philosophie et École des hautes études en sciences sociales (EHESS). Le « flâneur mais pas glandeur » a dû se faire bosseur. Jeune, impatient, il a goûté à la politique, passé « comme

Michel Rocard » du PSU au parti socialiste. Il a découvert la cruauté de ce milieu. En 1976, lors d'un scrutin cantonal, son nom, P. Henry, avait été confondu à dessein avec celui du meurtrier Patrick Henry, qui avait sévi non loin, à Troyes. La mention « Assassin ! » avait été ajoutée sur son affiche...

Avant de se spécialiser dans le champ migratoire, Pierre Henry a mené une carrière éclectique. Attaché parlementaire au Parlement européen, responsable de la communication de la Chambre de commerce et d'industrie d'Amiens ou directeur de l'Institut méditerranéen de la communication, à Marseille.

Défenseur des migrants

Pour en justifier la sinuosité, Pierre Henry, resté célibataire, cite le philosophe grec Héraclite : « Il ne faut pas demander son chemin à qui ne s'est jamais perdu. » Lui s'est trouvé « rassemblé », en accord avec lui-même, à la tête de France terre d'asile, créée à partir d'un réseau issu de la Résistance, de Georges Hourdin, le fondateur de *La Vie*, à l'abbé Glasberg, juif converti. L'organisation au vaste nom lui a inspiré une grande ambition : son effectif est passé de 40 à 500 salariés. Elle exerce même une activité de plaidoyer auprès du Conseil économique et social, à l'Onu. Un appétit que d'autres, dans un milieu empreint de rivalités, jugent gargantuesque. Pose aussi question la marge de manœuvre réelle d'une structure financée par l'État, donc de la liberté de celui qui l'incarne. Pierre Henry, très médiatique, décoré de la Légion d'honneur en avril, admet avoir arrondi les angles, y compris avec le gouvernement. « Si le retour de l'immigré dans son pays ne contrevient pas à la Convention européenne des droits de l'Homme, il doit avoir lieu », concède-t-il. Agnostique, doté d'un « grain de folie maîtrisé », il se veut tolérant et laïque. Et déplore l'omniprésence des valeurs d'argent, cancer du siècle. ♡

TEXTE CORINE CHABAUD PHOTO MANUEL BRAUN

Passé

1955 Naissance à Paris.

1983 Diplômé de l'EHESS et licencié de philosophie.

1983-1989 Conseiller municipal PS, à Provins.

1997 Devient directeur général de France terre d'asile (FTA).

Présent

2013 S'implique dans le débat sur la réforme du droit d'asile. Ouvre la Maison du droit et des migrations, à Tunis. Et publie le *Dico Atlas des migrations* (Belin).

Futur

Une fois à la retraite, il envisage de se consacrer à l'écriture.